

Nouvelles de Rudologia

- Rudologia co-organise la prochaine réunion du **groupe de travail AITF "Déchets et propreté urbaine"** qui se tiendra les 15 et 16 janvier à la Communauté Urbaine de Lyon.
- Rudologia participera avec les étudiants de la licence "gestion des déchets" de l'Université de Franche-Comté et des professionnels du Sydom du Jura au salon "**Initial**", **plate-forme régionale des métiers et des formations** du 12 au 14 février à Besançon. Cette initiative **née d'une volonté commune du Conseil régional, du Rectorat et de la DRAF**, s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'orientation initiée dès les classes de collège. Le public des 12 et 13 février sera constitué de lycéens, d'apprentis et de jeunes demandeurs d'emploi. Le 14 février le salon sera ouvert au grand public.

Agenda

- **Rappel** - Le 29 janvier à Chambéry, Amorce et Rudologia proposent une journée intitulée : **un outil de décentralisation promis à un grand avenir, les syndicats départementaux de gestion des déchets**. Contact : Rudologia, Marie Thizy au 03-84-86-15-80 ou marie.thizy@rudologia.fr.
- Premières rencontres nationales "**Prévention de la production des déchets**" organisées par l'ADEME et le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable les 10 et 11 février 2004, à Paris, Maison de la Chimie.
<http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/manifestations/prevdechets.htm>

Formation

- La phase 2 de la **convention** signée **entre Rudologia et Féderec** concernant l'analyse des besoins existants en matière de formation se terminera fin janvier. L'étude devrait être finalisée dans le courant du mois de mars.

Association

France Nature Environnement a édité un document rassemblant **ses 10 priorités pour une nouvelle loi sur les déchets**. Ce document est disponible sur demande au 01 47 07 22 35. FNE a lancé début janvier une **consultation en ligne sur les emballages** que les consommateurs considèrent comme **inutiles**. L'objectif de cette consultation est double : répertorier les emballages inutiles et interpeler les professionnels pour leur demander de réduire voire supprimer certains emballages. On peut compléter en ligne sur www.fne.asso.fr un tableau et le renvoyer à industriesproduits@fne.asso.fr

Filières dédiées

DEEE - Opération de collecte et de recyclage des mobiles

Depuis octobre 2003, SFR récupère les mobiles, quelque soit la marque ou l'opérateur, dans ses 500 espaces SFR pour aider l'association "La Voix de l'Enfant", tout en contribuant à la protection de l'environnement. Pour chaque mobile récupéré avec sa batterie, **SFR verse 7 €** à La Voix de l'Enfant pour **financer la création et le fonctionnement d'unités d'accueil en milieu hospitalier**. Il suffit de 3571 mobiles recyclés pour financer une unité.

Veille juridique

France

- Parution de **l'arrêté d'application du décret pneu**. Ce texte organise la collecte des pneumatiques usagés et précise les responsabilités des collecteurs, JO du 20/12/2003, p 21825.
- La Loi de finances rectificative pour 2003 institue, dans son article 20 titre II, **une contribution à la collecte et à l'élimination des déchets** produits par la mise à disposition d'**imprimés non sollicités** par les destinataires. Les contributions financières et en nature sont déterminées suivant un barème et des modalités d'application fixés par décret. **La taxe sera dûe pour la première fois au titre de l'année 2005** et sera collectée par un organisme agréé qui la reversera aux collectivités territoriales pour participer aux coûts de traitement, JO du 31/12/2003

Bibliographie

- Parution du **catalogue 2004 des produits recyclés**. Le catalogue est accessible en ligne sur le site www.produitsrecycles.com.
Le catalogue et le site ont été commandités par Eco-Emballages. Ces outils visent à faire connaître et à promouvoir les produits recyclés auprès des administrations et des entreprises.